## TABLE RÉCAPITULATIVE de la séance du 25 novembre 2024

DATE	NUMERO	OBJET
25/11/2024	DE_2024_040	Acceptation de don par l'association 1 Million d'Arbres

## République française Département de l'Aude COMMUNE DE MONZE

## Séance du lundi 25 novembre 2024

Date de la convocation: 18/11/2024

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-cinq novembre l'assemblée

régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Christian

Membres en exercice : 10

CAVERIVIERE.

Présents: 8

Présents: Antoine GAY, Sandrine SAGNES, Daniel SOFFIATTI,

Christian CAVERIVIERE, Françis FERRAMOSCA, Adeline

Votants: 10

MAGNOUX, Jean-François DOUSSIN, Florent CATHARY

Représentés: Philippe THOMASSIN, Florence VERNEY

Secrétaire de séance :

Françis FERRAMOSCA

## DE\_2024\_040 - Objet : Acceptation de don par l'association 1 Million d'Arbres

M. le Maire,

Considérant la nécessité de procéder au reboisement de la commune suite aux incendies de 2019 ;

Considérant l'espace de plantations aménagé à l'Arboretum communal;

Considérant le partenariat conventionné entre la commune et l'association 1 Million d'Arbres présidée par M. Jean-Paul WABOTAÏ;

Considérant le projet de plantations de plants forestiers établit en collaboration avec l'ONF et la Pépinière Départementale,

INVITE les élus à accepter une donation est effectuée par l'association susmentionnée d'un montant de 2 200€ pour financer les plantations

Le Conseil Municipal après délibération;

ACCEPTE à l'unanimité de donner son accord pour encaisser cette donation AUTORISE M. le Maire à signer tous documents afférents à cette affaire AUTORISE M. le Maire à procéder à l'émission d'un titre au c/756 et la transmission d'un

avis des sommes à payer à l'association susmentionnée.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et ans que susdits, Pour copie conforme,

Le Maire,

Christian/CAVERIVIERE

Le secrétaire de séance, Francis/FERRAMOSCA

AGEDI Dépôt PREFECTURE DE L'AUDE

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 26/11/2024
011-211102579-20241125-DE 2024 040-DE